



L'HERMINE

Règlement 2017

Compétition ouverte à tous les seniors et vétérans licenciés dans un club de Bretagne affilié à l'Association des Seniors Golfeurs de Bretagne (ayant réglé sa cotisation) et à jour de leur cotisation à l'A.S de leur club.

Agés la veille de l'épreuve de : **50 ans et plus pour les femmes**
50 ans et plus pour les hommes.

Forme de jeu : **stableford** individuel (brut et net)

Coups reçus : **maximum 36.**

Marques de départ : dames : **rouges** messieurs : **jaunes**

Dates des épreuves : voir le calendrier sur le site des Seniors golfeurs de Bretagne.
<http://seniorsgolfeursdebretagne.com/>

Inscriptions : par fax ou mail au minimum **6 jours** avant la rencontre.

En cas de modifications dans le déroulement de la rencontre, les clubs qui se déplacent doivent en être informés 3 jours avant.

En cas de « surnombre », (supérieur à 110 inscrits) le club recevant devra prévoir la compétition sur deux journées consécutives :

Lors de l'inscription, les joueurs préciseront : 1er jour ou indifférent.

Désistement : pour les ½ finales comme pour la finale, chaque club pourra procéder à **2** remplacements maximum en prenant ces 2 joueurs en suivant l'ordre du classement Net en phase qualificative ou en ½ finale.

Comité de l'épreuve : les Responsables « seniors » du club recevant et des clubs invités. en cas de litige, la Commission Sportive des Seniors de Bretagne est habilitée à trancher.

Heures de départs et Résultats : dans les meilleurs délais, chaque club devra transmettre au secrétariat, par courrier électronique, les fichiers résultats (.pdf), **ainsi que la ZTA du jour..**
Adresse e-mail : seniorsgolfeurs@free.fr

Coût maximal pour chaque épreuve : Réduction de 40% sur le prix du green-fee pratiqué dans le golf le jour de la compétition.
droit de jeu : 5 €

Déroulement des épreuves :

1- Phase qualificative :

Elle comporte 5 rencontres possibles pour chaque compétiteur, soit :

- **3 compétitions départementales** réservées aux joueurs du département
- **2 compétitions (open)** dans le département ou un département voisin :

Pour les «Opens », **un joueur doit jouer dans son département lorsque celui-ci reçoit.**
Il jouera dans un département limitrophe pour le second Open.

- ex : Open 1	29 reçoit 22 et 56	35 reçoit 22 et 56
Open 2	22 reçoit 29 et 35	56 reçoit 29 et 35

Lors **des rencontres départementales**, et uniquement dans ce cas, Il sera possible de jouer simultanément, sur 2 parcours de 9 trous.

2- Demi-finales :

Les départementales et les Opens déterminent les participants aux ½ finales par l'addition, pour chaque joueur, de ses deux meilleurs scores en Brut comme en Net.

Chaque département va sélectionner, pour chaque ½ finale :

- **ses 20 meilleurs Brut**
- **ses 40 meilleurs Net** (le Brut primant le Net)

En cas d'égalité, le départage se fera, en Brut comme en Net, sur les 3 meilleures cartes, les 4 meilleures cartes, etc...

les remplacements (sans limitation) **seront pris dans la liste complète (en Net).**

Cela donne donc un total maximum de 120 joueurs par ½ finale.

Les deux ½ finales auront lieu le même jour.

3- Finale :

3-1 Qualification :

Chaque ½ finale va déterminer la liste des joueurs participant à la finale, Soit, par ½ finale :

- les 20 meilleurs Brut
- les 40 meilleurs Net (le Brut primant le Net)

Soit au total 120 joueurs.

3-2 Classements :

deux classements :

un classement Individuel

- **Dotation Brut** : récompense les 1er Brut Dames et 1er Brut Messieurs
- **Dotation Net** : récompense les 4 meilleures Net Dames et les 5 meilleurs Net Messieurs

un classement par clubs

récompense les podiums pour:

L'HERMINE : Réservé aux clubs ayant **au moins 5** qualifié(e)s en finale

effectué en prenant pour chaque club les 2 meilleures cartes en Brut et les 4 meilleures cartes en Net.

Les scores en Brut et en Net étant cumulables

Le TRISKELL : Réservé aux clubs ayant **moins de 5** qualifié(e)s en finale

effectué en prenant pour chaque les 2 meilleures cartes en **Net**, le départage se faisant sur le total des 2 cartes **sur le retour** puis sur **le total en Brut**